

DELIBERATION N° 02/2024

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 11 mars 2024

Compte financier 2023

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 10 335,03 ETPT, dont 5 351,90 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 4 983,13 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 1 149 071 289,16 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 820 933 180,54 € personnel
 - 173 095 248,87 € fonctionnement
 - 114 758 587,71 € intervention
 - 40 284 272,04 € investissement
- 1 121 538 063,22 € de crédits de paiement dont :
 - 820 933 180,56 € personnel
 - 161 512 616,79 € fonctionnement
 - 110 059 281,20 € intervention
 - 29 032 984,67 € investissement
- 1 136 505 132,31 € de recettes
- 14 967 069,09 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 14 906 925,64 € de variation de trésorerie (augmentation)
- 19 335 636,82 € de résultat patrimonial (bénéfice)
- 56 184 193,38 € de capacité d'autofinancement
- 10 283 594,40€ de variation de fonds de roulement (augmentation)

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de l'exercice et le report à nouveau créditeur (compte 110) en apurement du report à nouveau débiteur (compte 119) et le reliquat en réserves (compte 10682).

Les modalités de cette affectation sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Résultat et report à affecter	
Résultat net de l'exercice	19 335 636,82 €
Report à nouveau créditeur (110)	14 768 341,68 €
Total	34 103 978,50 €
Affectation du total du résultat net et du report à nouveau	
Report à nouveau débiteur (119)	- 26 092 103,52 €
Affectation aux réserves facultatives de l'établissement (10682)	8 011 874,98 €

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Nombre de votants : 32

Pour : 25

Contre : 5

Abstention : 2

Fait à Paris, le 11/03/2024

Le Président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Cyrille PIERRE

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr